

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

PREAMBULE

L'internaute qui visite le site Legitbee.com ou l'Utilisateur qui souhaite utiliser la Solution Legitbee est supposé avoir pris connaissance des présentes conditions générales d'utilisation (« CGU »).

Il est tenu à chaque visite de prendre connaissance d'éventuelles évolutions de ces dernières.

Ces CGU ne sont pas des conditions générales de vente (« CGV ») ou des conditions générales de prestations de services.

Elles ont vocation à constituer la règle que doit respecter tout internaute visiteur du site ou Utilisateur de cette Solution.

Cette Application est éditée par LEGITBEE ; nos références administratives figurent dans la notice légale.

1. DEFINITIONS

Les termes ci-dessous définis auront entre les parties la signification suivante et ce, avec ou sans majuscule, excepté lorsqu'il est manifeste, du fait du contexte particulier à une disposition spécifique, que cette signification n'est pas applicable.

- **Client** : désigne la personne morale cocontractante de LEGITBEE au titre des Conditions, cabinet de gestion de patrimoine, étude de notaires, agent général ou entreprise, représentée par toute personne physique habilitée aux fins d'acceptation des Conditions.
- **Compte Utilisateur particulier** : désigne un compte créé par un Utilisateur particulier afin d'utiliser la Solution suite à une invitation reçue dans le cadre de la prise en charge d'un Abonnement particulier par le Client.
- **Compte Utilisateur professionnel** : désigne un compte créé par un Utilisateur professionnel autorisé par le Client aux fins d'utilisation de la Solution.
- **Contenus** : désigne l'ensemble des informations, identifiants, adresses url, fichiers, documents, écrits, informations, photos, et tout autre document de quelque type que ce soit, conservé par l'Utilisateur particulier au sein de la Solution ;
- **Destinataires** : désigne la ou les personnes physiques dont les données d'identité civile et les coordonnées sont renseignées par l'Utilisateur particulier dans la Solution, ainsi que le notaire en charge de la succession de l'Utilisateur particulier, auxquelles LEGITBEE s'engage à laisser accessibles et/ou communiquer les Données de l'Utilisateur particulier associés, selon ses instructions (directives numériques) renseignées dans la Solution.
- **Données de l'Utilisateur particulier** : désignent les données et fichiers renseignés, transmis, collectés, soumis, conservés, envoyés ou reçus par l'Utilisateur particulier dans le cadre de l'utilisation de la Solution. Celles-ci peuvent inclure des Données à Caractère Personnel.
- **Internet** : réseau de réseaux permettant l'échange d'informations à partir d'un protocole dénommé TCP/IP. Les données sont acheminées à travers des réseaux de nature différente qui sont capables de lire les messages selon cette norme technique. Chaque élément de ce réseau appartient à des organismes privés ou publics qui les exploitent en coopération sans nécessairement impliquer une obligation bilatérale de qualité ;
- **Offres particulières** : désigne les différentes formules payantes offrant des fonctionnalités aux Utilisateurs particuliers que le Client ou l'Utilisateur professionnel prend en charge.

- **Services** : désigne les services proposés par LEGITBEE et accessibles après souscription à un Abonnement professionnel, permettant au Client et aux Utilisateurs professionnels de fournir aux Utilisateurs particuliers une solution de gestion de leur patrimoine et de planification de leur succession.
- **Site Internet** : désigne le site Internet de LEGITBEE dont l'URL est <https://legitbee.com/> ou tout autre qui viendrait à la remplacer.
- **Solution** : désigne la plateforme SaaS développée et commercialisée par LEGITBEE, accessible au Client et aux Utilisateurs professionnels à l'adresse url suivante : <https://pro.legitbee.com/>, aux Utilisateurs particuliers à l'adresse url suivante : <https://app.legitbee.com/>.
- **Utilisateurs particuliers** : désignent les personnes physiques majeures, particuliers, utilisateurs de la Solution à des fins de gestion de leur patrimoine et d'anticipation successorale, invitées par le Client et les Utilisateurs professionnels, dont l'abonnement ou l'offre permanente est prise en charge par le Client, et qui acceptent les Conditions générales d'Utilisation.
- **Utilisateurs professionnels** : désignent les utilisateurs de la Solution personnes physiques autorisés par le Client et agissant sous sa responsabilité, c'est-à-dire soit des salariés, prestataires, collaborateurs ou mandataires sociaux du Client agissant dans le cadre de leur contrat de travail, mandat social ou engagement auprès du Client, et qui acceptent les Conditions générales de vente et d'Utilisation.

Les présentes ont pour objet de fixer les conditions d'utilisation de la Solution, accessible aux Utilisateurs professionnels de LEGITBEE à l'adresse url suivante : <https://pro.legitbee.com/>, aux Utilisateurs particuliers d'accéder à la Solution à l'adresse url suivante : <https://app.legitbee.com/> et aux visiteurs du site web à l'adresse suivante : <https://legitbee.com>

2. ACCÈS A LA SOLUTION

La Solution et les services proposés ne sont accessibles qu'aux seuls utilisateurs munis d'un compte personnel et d'un mot de passe, selon les termes et conditions figurant sur le formulaire d'inscription en ligne et les présentes conditions générales d'utilisation.

L'accès à la Solution ou services proposés est réservé aux Utilisateurs particuliers majeurs et disposant d'un compte FranceConnect.

L'Utilisateur garantit l'exactitude des informations fournies pour les besoins de son inscription.

L'Utilisateur s'engage à ne pas s'introduire ou tenter de s'introduire dans l'espace personnel d'un tiers. Un tel accès sera considéré comme un accès frauduleux au sens des dispositions du Code pénal.

Si un Utilisateur venait à prendre connaissance de données d'autres Utilisateurs qui ne le concernent pas, il s'engage à considérer que toutes les données dont il aura eu connaissance sont confidentielles et s'engage, en conséquence, à ne pas les divulguer et à prévenir immédiatement LEGITBEE par tout moyen.

3. DESCRIPTION DES SERVICES

L'accès à la Solution permet notamment à l'Utilisateur particulier de bénéficier des fonctionnalités suivantes selon la formule d'Offre particulier souscrite pour lui par l'Utilisateur professionnel :

- Référencer ses comptes numériques personnels et y associer des instructions de conservation, suppression ou transmission après décès ;
- Référencer ses comptes de patrimoine numérique ;

- Référencer et documenter son patrimoine classique et professionnel ;
- Réaliser des diagnostics patrimoniaux ou immobiliers
- Bénéficier d'un service d'agrégation bancaire et patrimoniale
- Référencer et documenter ses informations administratives et de la vie quotidienne ;
- Conserver des *permalinks* de solutions de stockage dans le Cloud pour en permettre la transmission posthume ;
- Stocker des fichiers pour les conserver et/ou les transmettre de son vivant ou après décès ;
- Enregistrer des messages posthumes ;
- Enregistrer des souvenirs (albums photos, vidéos, écrits, descriptions d'objets mémoriels...) afin de les communiquer après décès ;
- Partager tout ou partie du Contenu renseigné sur la Solution à des destinataires (particuliers ou professionnels) de son choix
- Rendre accessible, lors de son décès, tout ou partie du Contenu renseigné sur la Solution au notaire chargé de sa succession ou aux bénéficiaires par tout service ou application opéré par LEGITBEE à cette fin

Conformément à l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, en accédant à la Solution, l'Utilisateur particulier donne expressément son consentement pour mandater LEGITBEE, qui l'accepte, à mettre en œuvre les directives particulières enregistrées au sein de la Solution, dès que LEGITBEE a connaissance de son décès.

L'Utilisateur particulier reconnaît que l'expression de ce consentement est une condition essentielle au maintien du Contrat entre LEGITBEE et l'Utilisateur particulier dont le retrait implique la mise en action automatique, par LEGITBEE, de la fermeture du compte.

La modification des directives particulières s'effectuera par l'Utilisateur particulier à travers toute action effectuée dans le périmètre de la Solution (suppression d'un Contenu, ajout et/ou suppression d'un Destinataire, etc.).

L'Utilisateur particulier reconnaît que, si un Contenu n'est associé à aucun Destinataire au moment de son décès, LEGITBEE procédera à la suppression dudit Contenu à l'expiration du délai prévu dans la Politique de Confidentialité.

4. DOCUMENTS

Les documents contractuels sont, par ordre de priorité décroissant :

- les présentes CGU ;
- le cas échéant, les conditions particulières spécifiques à certaines fonctionnalités.

5. ENTREE EN VIGUEUR – DURÉE

Les présentes CGU entrent en vigueur à la date de leur mise en ligne et seront opposables à la date de la première utilisation de la Solution.

Les présentes CGU sont opposables pendant toute la durée d'utilisation de la Solution et jusqu'à ce que de nouvelles CGU remplacent les présentes.

6. MOT DE PASSE

Les mots de passe sont strictement personnels et confidentiels.

L'Utilisateur est seul responsable de la préservation et de la confidentialité de son mot de passe et des autres données confidentielles associées. Il s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer cette parfaite confidentialité.

Toute utilisation d'un mot de passe fait présumer de manière irréfragable une utilisation des services de la Solution par l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage à notifier sans délai tout vol de son mot de passe. Cette notification devra nous être adressée par mail dont il sera demandé un accusé de réception à l'adresse contact@legitbee.com ou par téléphone auprès du service client.

7. LIENS HYPERTEXTES

LEGITBEE se réserve la possibilité de mettre en place des hyperliens sur son Application donnant accès à des pages web autres que celles de son site.

LEGITBEE décline toute responsabilité quant au contenu des informations fournies sur ces sites au titre de l'activation des hyperliens.

L'Utilisateur qui dispose d'un site internet et désire placer sur son site un lien simple renvoyant directement sur la page d'accueil de la Solution de LEGITBEE, doit obtenir l'autorisation expresse de LEGITBEE pour établir ce lien.

En aucun cas, cette autorisation ne pourra être qualifiée de convention implicite d'affiliation.

En toute hypothèse, les liens hypertextes renvoyant au site web de LEGITBEE devront être retirés à première demande de LEGITBEE.

8. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Il sera renvoyé sur ce point à notre politique de protection des données, disponible pour l'Utilisateur particulier à l'adresse <https://account.legitbee.com/privacy-policy.pdf>.

9. COOKIES

Il sera renvoyé sur ce point à notre politique cookies, disponible à l'adresse <https://legitbee.com/cookies/>.

10. RESPONSABILITE DE LEGITBEE

LEGITBEE fera ses meilleurs efforts pour proposer une Application fonctionnelle en tous points et disponible 24h sur 24.

Néanmoins, en tout état de cause, LEGITBEE ne saurait être responsable, le cas échéant :

- de la qualité du service, le service étant proposé « en l'état » ;
- de la perturbation éventuelle de l'utilisation de la Solution ;
- de l'impossibilité provisoire d'utiliser la Solution ;
- des atteintes pouvant être occasionnées à la sécurité informatique et pouvant causer des dommages aux matériels informatiques des utilisateurs et à leurs données ;
- de l'atteinte aux droits des utilisateurs de manière générale.

11. RESPONSABILITE DE L'UTILISATEUR

L'Utilisateur s'engage à n'utiliser les services de la Solution ainsi que l'ensemble des informations auxquelles il pourra avoir accès dans un but conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux droits des tiers.

Il s'engage à ne pas perturber l'usage que pourraient faire les autres Utilisateurs du présent site internet et de la Solution, de ne pas accéder aux comptes d'Utilisateurs tiers et de ne pas accéder à des données de la Solution qui ne le concernent pas.

12. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le contenu de la Solution, la structure générale ainsi que les logiciels, textes, images animées ou non, photographies, son savoir-faire et tous les autres éléments composant la Solution sont la propriété exclusive de LEGITBEE ou des tiers qui lui ont concédé une licence.

Les présentes CGU n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droit de propriété intellectuelle sur les éléments appartenant à LEGITBEE ou ayants droit tels que les sons, photographies, images, textes littéraires, travaux artistiques, logiciels, marques, chartes graphiques, logos au bénéfice de l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement et/ou distribuer de quelque façon que ce soit les services, les pages de la Solution, ou les codes informatiques des éléments composant les services de la Solution et le site web.

Toute reproduction et/ou représentation, totale ou partielle d'un de ces droits, sans l'autorisation expresse de LEGITBEE, est interdite et constituerait une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

En conséquence, l'Utilisateur s'interdit tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de LEGITBEE.

Il en est de même des bases de données figurant, le cas échéant sur le site web qui sont protégées par les articles du Code de la propriété intellectuelle.

Les signes distinctifs de LEGITBEE et de ses partenaires, tels que les noms de domaine, marques, dénominations ainsi que les logos figurant sur le site web sont protégés par le Code de la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ces signes distinctifs effectuée à partir des éléments de la Solution sans autorisation expresse de LEGITBEE est donc prohibée, au sens du Code de la propriété intellectuelle.

Seule une utilisation conforme à la destination de cette Application est autorisée.

Toutes les autres utilisations, non expressément autorisées par écrit et au préalable par LEGITBEE sont prohibées et constitutives de contrefaçon.

13. FERMETURE DU COMPTE

LEGITBEE se réserve le droit de fermer le compte de l'Utilisateur particulier dans les conditions suivantes :

- si l'Utilisateur particulier est mineur ;
- si l'identité de l'Utilisateur particulier ne correspond pas à celle qu'il a utilisée pour créer son compte ;
- si l'Utilisateur particulier retire son consentement par lequel il donne mandat, à LEGITBEE, de mettre en œuvre les directives particulières enregistrées au sein de la Solution après son décès, LEGITBEE procédera à la fermeture de son compte, sans préavis ni indemnité ;
- si LEGITBEE a des raisons sérieuses de croire que la suspension est nécessaire pour assurer la sécurité et l'intégrité de son Service ainsi que celles des autres Utilisateurs ou de tiers, sans qu'il puisse être réclamé des dommages et intérêts ou indemnités quels qu'ils soient à LEGITBEE.

En cas de fin de prise en charge de l'Offre particulier de l'Utilisateur particulier par l'Utilisateur professionnel, que celle-ci soit à l'initiative de l'Utilisateur professionnel ou de l'Utilisateur particulier, qui peut en faire la demande auprès du service client de LEGITBEE, l'Utilisateur

particulier ne pourra plus accéder à son compte qui sera supprimé par LEGITBEE, après lui avoir accordé un éventuel délai pour récupérer les Contenus enregistrés, sauf à ce que l'Utilisateur particulier ait choisi de reprendre un abonnement à son compte conformément aux Conditions générales de prestation de services et d'utilisation ("CGSU").

14. TOLERANCE

Les parties conviennent réciproquement que le fait pour l'une des parties de tolérer une situation n'a pas pour effet d'accorder à l'autre partie des droits acquis.

De plus, une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation à faire valoir les droits en cause.

15. TITRES

En cas de difficultés d'interprétation résultant d'une contradiction entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

16. NULLITE

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision passée en force de chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Ce contrat annule et remplace tous quasi-contrats, engagements implicites et explicites, promesses ayant le même objet que les présentes.

Toutefois, la présente clause n'a pas pour objet d'empêcher l'utilisation desdits documents mais d'évaluer sur le plan juridique la qualité des consentements échangés lors de la formation des présentes.

Le présent contrat exprime l'intégralité des obligations des parties.

Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par les parties ne pourra s'intégrer au présent contrat.

17. LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond et les règles de forme, nonobstant les lieux d'exécution des obligations substantielles ou accessoires.

Date de mise à jour : 26/02/2024

Numéro de version : 1.1